

Saint- Pierre, le 07/07/2017

COMPTE RENDU CAPL n° 2 du 07/07/2017

Ce matin à 9 heures s'est tenue la CAPL n°2 concernant les recours en notation des contrôleurs.

Quelques éléments statistiques évoqués par la Direction concernant la campagne d'entretien :

campagne d'entretien-notation	2017	2016
entretiens qui se sont tenus	619	618
refus d'entretien (pour toutes catégories)	114	116 (15,5%)
concernant les contrôleurs		
recours hiérarchiques qui ont été examinés par la DRFIP	13	6
recours en CAPL	2	3 *
recours concernant uniquement les appréciations (tableau synoptique et appréciation générale)	2	1

* les 3 recours ont été en CAP Nationale

À l'issue des débats de la CAPL et sur les 2 dossiers demandant une révision :
- aucun dossier n'a obtenu satisfaction.

Nouvelle mesure mise en place pour le vote :

- les organisations syndicales se prononcent sur les demandes des agents et non plus sur la réponse de l'administration. C'est à dire : désormais, les organisations syndicales doivent juger de la pertinence du recours et non plus voter pour ou contre la décision de l'administration...Les collègues apprécieront...

Pour chacun des dossiers, FO , CGT et Solidaires ont soutenu toutes les demandes des agents.

Commentaire de FO : à la DRFIP de la Réunion, on constate que le nombre de recours en CAPL a diminué en 2017 (à l'inverse des recours hiérarchiques ! Du fait des changements PPCR?). Parmi les raisons qui peuvent expliquer cette variation, on peut évoquer la lassitude des agents face à ce « parcours du combattant » qu'il faut mener pour obtenir la reconnaissance de leur travail et encore plus pour les cadres B qui ne bénéficient plus de bonifications pour l'année 2016...

Nous rappelons aux agents l'attention particulière qui doit être apportée aux appréciations littérales et au tableau synoptique. A cet effet, n'hésitez pas à prendre contact avec les représentants du personnel.

Vos représentants FO en CAPL n°2 : Mmes Sandrine JOSEPH (Titulaire) et Erika MUSSARD (suppléante)